

PRATIQUES COLLECTIVES INSTRUMENTALES

ORCHESTRE

Cordes

Cycle I : mercredi de 15h15 à 16h30

Cycle II : mercredi de 13h45 à 15h15

Harmonie

Cycle I : mercredi de 15h30 à 16h30

Cycle II : mercredi de 14h00 à 15h30

Tous instruments

Orchestre symphonique :

(niveau Fin CII à perfectionnement)

mercredi de 17h00 à 20h00

ATELIER MUSIQUES DU MONDE

Bois, cuivres

Cycle I2 : samedi de 10h30 à 11h00

Cycle I3 : samedi de 11h00 à 11h30

FANFARE

à partir du cycle III – (entrée sur audition)

vendredi de 18h00 à 19h30

BIG BAND

(niveau minimum Fin de cycle II – entrée sur audition)

mercredi de 20h00 à 22h00

ENSEMBLE DE GUITARES

Cycles II et III : mardi de 18h00 à 19h00

INITIATION MUSICALE

Elèves de CP

mercredi de 10h15 à 11h00

mercredi de 11h15 à 12h00

samedi de 10h30 à 11h15

samedi de 11h15 à 12h00

DANSE

Initiation I : (6 ans au 31/12/2020)

1 cours par semaine

mercredi de 11h00 à 12h00

ou

samedi de 9h30 à 10h30

Initiation 2 : (7 ans au 31/12/2020)

2 cours par semaine

lundi de 17h00 à 18h00 et mercredi de 10h à 11h (groupe A)

ou

mardi et vendredi de 17h00 à 18h00 (groupe B)

Cycle I 1^{ère} année : (8 ans au 31/12/2020)

2 cours par semaine

Groupe A :

classique : mardi de 17h00 à 18h00 **et** contemporain : lundi de 17h15 à 18h15

ou

Groupe B :

classique : mercredi de 11h00 à 12h00 **et** contemporain mercredi de 9h45 à 10h45

Cycle I 2^{ème} année : (9 ans au 31/12/2020)

3 cours par semaine

Classique : mercredi de 9h30 à 10h45

et

Contemporain : mercredi de 11h00 à 12h15

+

au choix un 2^{ème} cours classique ou contemporain : jeudi de 17h00 à 18h15

Cycle I 3^{ème} année : (10 ans au 31/12/2020)

4 cours par semaine

Classique : mercredi de 13h30 à 15h00 et jeudi de 18h15 à 19h45

et

Contemporain : jeudi de 17h00 à 18h15 et vendredi 17h15 à 18h15

DANSE (suite)

Fin de cycle I

3 cours par semaine classique **ou** contemporain

Classique :

lundi de 18h00 à 19h30

mardi de 18h00 à 19h30

mercredi de 15h00 à 16h30

ou

Contemporain

lundi : 18h15 à 19h45

vendredi de 18h15 à 19h30

samedi de 10h30 à 12h00

Les études chorégraphiques se poursuivent en cycle II, III et cycle à orientation professionnelle.

Le cursus danse jazz est accessible sur test à partir du cycle II.

Pratique hors cursus :

Jazz : (de 14 à 20 ans)

Découverte de la danse jazz :

jeudi de 19h30 à 21h00

Classique (sur entretien)

adolescents : (à partir de 15 ans – non débutant)

lundi de 20h00 à 21h00

adultes :

niveau débutant/moyen : jeudi de 12h00 à 13h00

ou

niveau moyen/confirmé : vendredi de 12h15 à 13h15

Contemporain (sur entretien)

adultes - tous niveaux :

jeudi de 12h00 à 13h30

Atelier danse handicap

1 semaine sur 2

samedi de 10h00 à 12h00

Culture chorégraphique/histoire de la

danse – hors cursus adultes

Lundi de 11h45 à 13h15

PRATIQUES VOCALES

Vivier des voix :

Débutants de 6 (7 ans si cursus voix) à 10 ans

jeudi de 17h30 à 18h30

ou

samedi de 10h30 à 11h30

Chœur de collégiens :

Débutants ou confirmés de 11 à 14 ans

lundi de 18h15 à 19h30

ou

mardi de 17h45 à 19h00

Chœur de femmes (sur audition) :

mercredi de 20h30 à 22h30

Chœur d'hommes (sur audition) :

jeudi de 20h30 à 22h30

Chœur de chambre

Elèves expérimentés

cycle I : mercredi de 19h15 à 20h45

cycle II : lundi de 20h00 à 22h00

Direction de chœur (sur examen) :

mardi après-midi

CULTURE MUSICALE

Ecoute et culture musicale :

lundi **ou** mercredi de 18h30 à 20h00

TARIFS

1) **FRAIS DE DOSSIER** : par élève

- élève inscrit en horaire traditionnel : **40€**
- élève inscrit en classes à horaires aménagés : **100€**

2) **DROITS D'INSCRIPTION** :

Catégories d'élèves exonérées de droits d'inscription :

- élèves inscrits exclusivement en classes à horaires aménagés,
- élèves inscrits exclusivement en atelier handicap musique et danse à titre individuel,
- élèves inscrits exclusivement en licence de musicien interprète.

Elève domicilié dans la communauté urbaine Caen la mer : application du quotient familial (QF)

7 tranches de 150€ à 320€.

Tarif dégressif à partir du 2^{ème} élève de la même famille si 1^{er} élève en plein tarif.

L'avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 de l'élève (adulte) ou des deux parents ou représentants légaux de l'élève est à fournir.

Elève hors communauté urbaine Caen la mer :

- 1^{er} élève : **536€**
- à partir du 2^{ème} élève du même foyer (même domiciliation) si 1^{er} élève est inscrit au tarif plein de 536€ : **376€**.

TARIFS (suite)

Structure Institut Médico-Educative (IME) : **67€/élève inscrit**

Intervention dans le cadre de la formation professionnelle : **92€/heure**

3) **FORFAIT** : **159€**

Catégories d'élèves soumis au forfait :

- élèves inscrits exclusivement en classe de chant choral,
- élèves inscrits exclusivement en classe de chœur adultes,
- élèves inscrits exclusivement en classe d'orchestre, fanfare, big band, consort de violes, ensemble de guitares
- élèves membres de la Fraternelle,
- élèves titulaires d'un certificat de réfugié ou titulaire d'une carte de séjour.

4) **PRETS DE DOCUMENTS ET/OU ACCESSOIRES DANSE** : **16€**

Uniquement pour les élèves inscrits en classe à horaires aménagés.

Possibilités de régler par :

- chèque
- prélèvement automatique
- chèques vacances
- atouts Normandie

Renseignements complémentaires, tarifs et préinscriptions :

consulter notre site internet
www.conservatoiredecaen.fr

THEÂTRE

Cycle I, II et III : accessible à partir de 15 ans - (sur test et entretien)
Les cours de théâtre se déroulent dans la salle de théâtre située 2 Bis rue de l'Union à Caen.

Cycle I

4h par semaine

mercredi de 17h00 à 19h30 (théâtre)

jeudi de 18h00 à 19h30 (théâtre)

Cycle II

6h30 par semaine

mardi de 20h00 à 21h30 (théâtre)

mercredi de 13h30 à 17h00 (théâtre)

mercredi de 17h30 à 19h00 (chant choral)

Cycle III

7h30 par semaine

mardi de 17h00 à 20h00 (théâtre)

mercredi de 17h30 à 19h00 (chant choral)

jeudi de 19h30 à 22h30 (théâtre)

Cycle à orientation professionnelle

(sur concours d'entrée en septembre)

19h30 à 21h00 par semaine

lundi de 10h30 à 13h00 et de 14h00 à 17h30 (interprétation)

mardi de 10h00 à 13h00 (interprétation)

mercredi de 9h00 à 13h00

(improvisation/concours)

mercredi de 19h15 à 20h45 (pratique collective chant)

jeudi de 10h00 à 13h00 (interprétation)

jeudi après-midi (danse)

vendredi matin (chant cours individuel)

vendredi de 14h00 à 15h30 (culture générale) – 1^{ère} année

+ 5 semaines de master class par an.

ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

(conservatoiredecaen)
conservatoire à rayonnement régional
musique - danse - théâtre

Grille horaires des cours collectifs

Reprise des cours
à partir du
21 septembre 2020

Conservatoire de Caen
1 rue du Carel – CS 52700 – 14027 Caen cedex 9
☎ 02.31.30.46.70
conservatoire@caenlamer.fr
www.conservatoiredecaen.fr
un établissement de la communauté urbaine

Caen la mer